

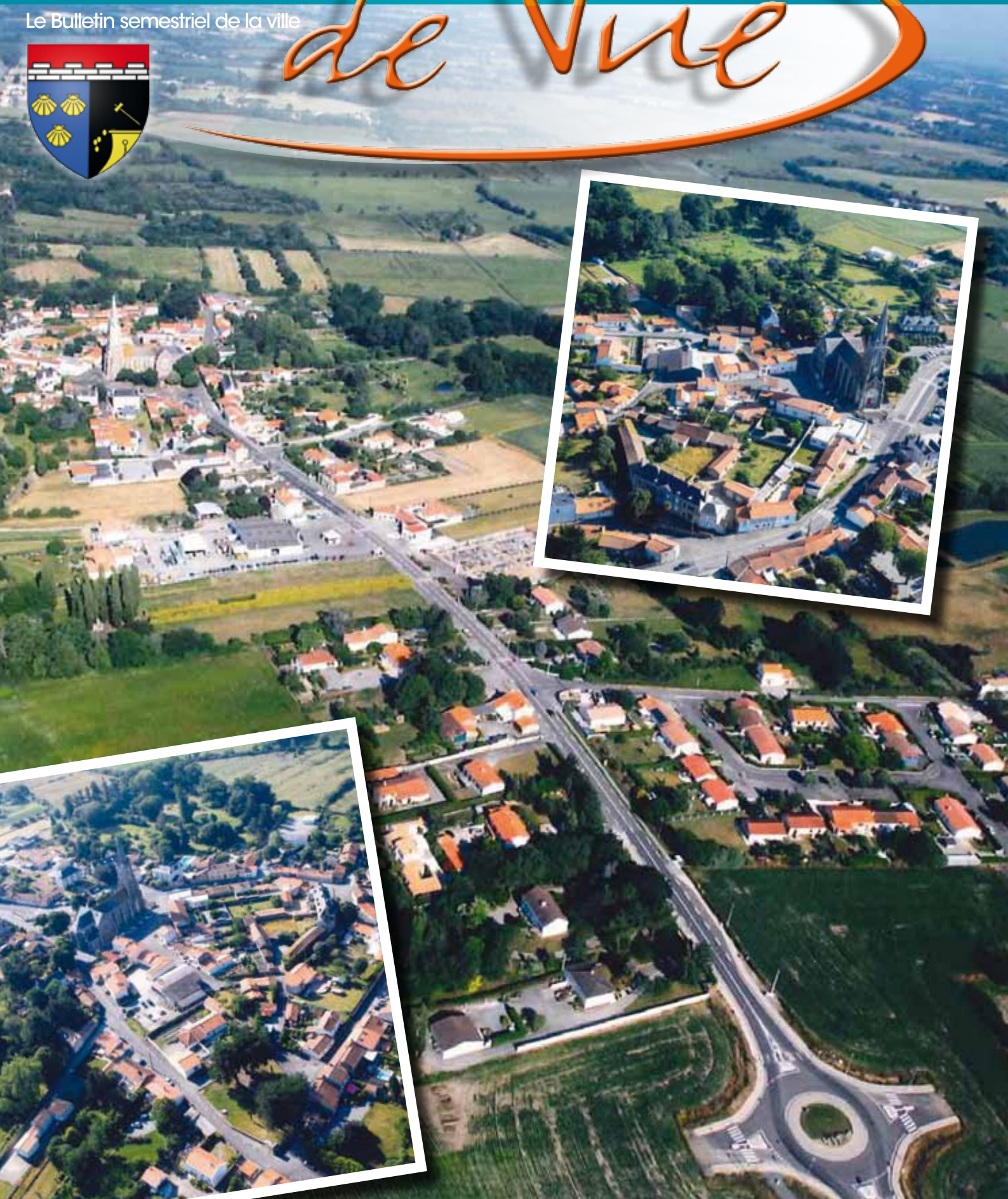
le Point

de Vue

BULLETIN COMMUNAL

N°37 - Décembre 2013

Le Bulletin semestriel de la ville





SOMMAIRE

3 ●●● Le mot du Maire

4 - 5 ●●● Un peu d'histoire...

6 - 10 ●●● Vie municipale

9 ●●● Infos municipales

11 ●●● Vie pratique

12 - 14 ●●● Vie scolaire

15 - 19 ●●● Vie associative

20 - 22 ●●● Divers

23 ●●● Agenda



LOTISSEMENT DU MOULIN DU BOURG

Veuzéennes, Veuzéens,

Printemps 1995, printemps 2014, 226 mois de passion, d'efforts, de tension parfois pour assumer la fonction de Maire et conduire la commune de VUE vers plus de modernité.

Pour faire évoluer cette commune, riche de son histoire mais pauvre en moyens, de son passé à son avenir, quand est venu le moment de se retourner, le paysage que l'on découvre mérite un rapide inventaire.

Mairie, école, cantine, maison de santé, bibliothèque, centre technique, assainissement, lotissement, église, giratoire, plan local d'urbanisme, ZAC et d'autres choses encore.

Pour tous ces projets, il a fallu agir en prenant chaque jour le risque inhérent à tout changement, vaincre les réticences et les intérêts particuliers, chercher l'équité et la justice.

Il y a 19 ans, la problématique de la commune de VUE était de favoriser le développement de l'habitat afin d'enrayer la chute des effectifs dans les écoles et de maintenir le commerce de proximité.

Aujourd'hui, notre commune est attractive et nous avons pris les mesures nécessaires à son développement tout en maîtrisant son urbanisation.

D'autres projets sont en étude et verront le jour dans les années qui viennent si les contraintes environnementales et budgétaires le permettent.

Ces projets seront conduits par une nouvelle équipe.

En ce qui concerne l'année 2014, un recensement de la population aura lieu de janvier à février.

En mars auront lieu les élections municipales. Le mode de scrutin étant changé, vous trouverez dans les pages suivantes les informations utiles.

Je tiens à remercier tous les membres des conseils municipaux et particulièrement les adjointes et adjoints qui se sont succédés et m'ont assisté pendant ces 19 années.

Merci à tous les personnels administratifs et techniques qui m'ont apporté leurs connaissances et leur dévouement pour mener à bien tous les projets.

Pour ma dernière cérémonie des vœux le dimanche 12 janvier à 10 h 45, je vous invite à venir nombreux partager le verre de l'amitié.

Bonnes fêtes de fin d'année, bonne et heureuse année 2014.

Robert HUS
Le Maire



Vœux de la municipalité
Dimanche 12 janvier 2014
à 10 H 45
Salle municipale

IL Y A 40 ANS

En 1973, il y a 40 ans, Monsieur Daniel JEAN Maire de la commune a rédigé un article sur VUE. Aujourd'hui en 2013, vous constaterez que la commune a évolué sur le plan agricole ainsi que sur les services offerts aux habitants. Comme le souhaitait Monsieur JEAN la population a augmenté, passant de 772 à 1446 habitants.

Vue, aujourd'hui et demain

EN 1973



Après l'exposé du Docteur BARET, premier Adjoint, sur l'histoire de la Commune, mon rôle consiste maintenant à présenter VUE, à l'heure actuelle.

Notre Commune a une superficie de 1.883 Ha se répartissant en 793 Ha de terres, 870 ha de prés, 85 Ha de vignes, 75 Ha de bois et de landes, le reste étant constitué de jardins et de terrains d'agrément.

Toute cette superficie est sillonnée de voies et de chemins ruraux dont la longueur totale est de 31 kms 500 environ.

Le nombre d'habitants est au dernier recensement de 772, dont 361 en population agglomérée et 411 en population «éparsse».

Il y a quelque vingt ans, la population était composée presque exclusivement d'agriculteurs, quelques artisans et commerçants. Actuellement, compte tenu de l'évolution économique, les proportions se sont modifiées. On compte environ 68 exploitations agricoles. Toutes sont familiales.

En dehors de cet élément agricole, nous comptons une centaine d'ouvriers qui travaillent à Paimbœuf, à Indret ou à Nantes, quelques artisans et commerçants, un pharmacien, un médecin, et une centaine de retraités.

Au point de vue scolaire, deux écoles. Une soixantaine d'enfants fréquentent l'école publique et environ quatre vingt l'école libre. Une quinzaine vont soit au C.E.G. du Pellerin, soit au C.E.T. de Paimbœuf et une quinzaine vont au C.E.G. libre de Sainte-Pazanne.

Sur le plan sportif, il existe quatre équipes de football, qui comprennent soixante dix licenciés. Un terrain a été aménagé à la Pilennerie pour permettre aux joueurs de s'entraîner et disputer des matches. Une équipe féminine de volley-ball est en voie de formation.

Il me faut signaler aussi qu'une bibliothèque gratuite est mise à la disposition des habitants.

Chaque année, au mois de juillet, une très grande foule vient à VUE pour le pèlerinage de la Sainte Anne. Ce pèlerinage très ancien, serait dit-on antérieur à celui de Sainte Anne d'Auray.

Quel est l'avenir de VUE ?

Le 6ème Plan prévoit que nous serons inclus dans une zone verte dite zone de loisirs. Depuis quelques temps, des maisons nouvelles ont été construites soit par des habitants de la Commune, soit par des Nantais. D'autres s'érigeront prochainement. L'avantage de VUE est d'être à quinze minutes de Nantes et à quinze minutes du port plaisancier de Pornic. La Forêt de Princé est aussi proche que le canal de la Martinière et la Loire. D'où la possibilité de pratiquer, pêche, chasse, sport équestre, promenades mycologiques. VUE étant éloigné de toutes usines, on peut y respirer un air pur à l'abri de toute pollution. De plus, l'accès en a été facilité par la mise en service de l'autoroute de Nantes à LA BOUVRE.

Nous souhaitons que dans les années à venir, le nombre d'habitants augmente et nous espérons accueillir à VUE, les citadins, qui y trouveront calme et tranquillité.

D. JEAN Maire



En 2013, la superficie de notre commune est identique mais l'utilisation des terres est différente.

Les 85 hectares de vignes se réduisent à quelques ares et les prés marais sont à certains endroits en friche.

Les 68 exploitations agricoles sont réduites au nombre de quatre.

Plus de la moitié des terres sont exploitées par des agriculteurs des communes riveraines.

Le nombre d'habitants est au dernier recensement de 1446.

Les hameaux ont vu leur population augmenter par la remise en état des maisons anciennes et la construction de nouvelles ainsi que deux tranches du lotissement de l'Oisilière. Ces nouveaux habitants travaillent essentiellement dans l'agglomération nantaise.

20 artisans, 4 commerçants, un médecin, un dentiste, un kinésithérapeute, un cabinet de soins infirmiers exercent leur profession à la maison de santé.

Au point de vue scolaire, toujours 2 écoles, 109 enfants fréquentent l'école publique et 82 l'école privée.

En secondaire, les enfants vont au collège public du PELLERIN et au collège privé de SAINTE-PAZANNE.

Sur le plan sportif, le stade vient d'être rénové et pourvu d'un nouveau local pour accueillir les manifestations sportives de « l'Entente Sportive des Marais » qui regroupe les joueurs de ROUANS et VUE.

Le terrain de moto cross de la Chipaudière accueille tous les ans en avril le championnat UFOLEP organisé par l'association du moto-cross de VUE. Une école de pilotage moto pour jeunes est très suivie.

Une bibliothèque aménagée dans l'ancienne école Saint-Philbert, animée par un groupe de bénévoles accueille gratuitement près de 170 lecteurs.

Aujourd'hui, la paroisse de VUE n'a plus de prêtre attitré. Elle est regroupée avec d'autres communes dans la paroisse Sainte-Anne Française en Retz. Le pèlerinage de Sainte-Anne accueille toujours de nombreux fidèles en juillet à la Fontaine.

Depuis 1997, la commune de VUE fait partie de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz.

Plusieurs compétences communales ont été transférées : enfance, jeunesse, développement économique, ordures ménagères, assainissement individuel et collectif.

Les liaisons routières se sont améliorées vers la Métropole Nantaise. La déviation de VUE prévue depuis plusieurs décennies est aujourd'hui en cours de réalisation.

Quel est l'avenir de VUE ?

L'augmentation de la population va se poursuivre par la réalisation de la ZAC de la Fontaine aux Bains.

Les 200 logements prévus dans les 15 années à venir devraient amener la population à 2025 habitants en 2025 ou 2030 habitants en 2030. L'avenir le dira.

Ces nouveaux habitants permettront, je l'espère, le maintien des commerces de proximité et des services.

A cet horizon la déviation sera terminée et comme l'écrivait Daniel JEAN Maire en 1973, les citoyens trouveront calme et tranquillité à VUE.

Robert HUS,
Maire



Elections municipales 2014

Selon la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3500 habitants et plus, s'appliquera désormais aux communes de plus de 1000 habitants. La commune de Vue, avec 1443 habitants, est donc concernée par cette réforme et va élire, lors des prochaines élections municipales, ses QUINZE conseillers municipaux au scrutin proportionnel de liste, à deux tours.

INFORMATIONS SUR LE SCRUTIN PROPORTIONNEL DE LISTE A DEUX TOURS

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme sans modification de l'ordre de présentation.

Nul ne peut être élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni la majorité des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits. Au deuxième tour la majorité relative suffit.

AU PREMIER TOUR : L'ELECTEUR CHOISIT UNE DES LISTES SANS LA MODIFIER (NE PAS RAYER DE NOMS - NE PAS EN AJOUTER)

→ **1^{er} cas** : dès le premier tour, une liste obtient la majorité absolue des voix (50 % des voix plus une). Cette liste reçoit alors un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir, soit 8 pour la commune de Vue (entier supérieur). Les autres sièges, 7 pour la commune de Vue, sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

→ **2^{ème} cas** : aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour. Il est procédé à un deuxième tour.

AU DEUXIEME TOUR : L'ELECTEUR CHOISIT UNE DES LISTES SANS LA MODIFIER (NE PAS RAYER DE NOMS - NE PAS EN AJOUTER)

Peuvent accéder au second tour, les listes qui ont remporté au moins 10 % des suffrages exprimés ainsi que les candidats dont la liste a remporté au moins 5 % des suffrages et qui demandent à figurer sur une autre liste (ralliement). La répartition des sièges se fait comme au premier tour.

A l'issue de l'élection

- Il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, soit 8 pour la commune de Vue (entier supérieur). En cas d'égalité de suffrages entre les listes, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.
- Les autres sièges (7 pour la commune de Vue) sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.
- Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.
- Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

REPRESENTATION DE LA COMMUNE A L'INTERCOMMUNALITE

Sur un nombre de 31 conseillers communautaires, 3 sièges sont à pourvoir pour la commune de Vue. Les représentants de la commune au conseil communautaire sont élus par les électeurs en même temps que les conseillers municipaux et selon les mêmes modalités. Les deux listes figureront sur le même bulletin.

DATES DES SCRUTINS 2014

Elections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires : dimanches 23 et 30 mars 2014
Elections européennes : dimanche 25 mai 2014

Les bureaux de vote seront tenus dans la salle municipale située place de l'église

IL N'Y AURA PAS DE BUREAU DE VOTE AU SEIN DE LA MAIRIE !

IMPORTANT : tous les électeurs devront présenter un titre d'identité, au moment du vote, en même temps que la carte électorale

**Afin de pouvoir voter en 2014, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales
INSCRIPTION JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2013 EN MAIRIE.**



RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Le recensement de la population aura lieu du
16 janvier au 15 février 2014**

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser :

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

La participation de l'État au budget des communes est liée aux résultats du recensement de la population : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin dépendent aussi du nombre d'habitants.

Tous les projets d'une municipalité (installation d'un commerce, construction de logements, développement des moyens de transports...) s'appuient sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER POUR VOUS FAIRE RECENSER

Sur le territoire de la commune de Vue, trois agents recenseurs ont été recrutés par la mairie :

- M^{me} Sabrina CLEDES
- M^{me} Monique HOUDOU
- M^{lle} Cécilia JOLY

Chaque agent aura une « zone de recensement » bien délimitée et se présentera chez vous, muni d'une carte officielle.

Vous aurez à remplir lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il pourra vous y aider si vous le souhaitez.

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Nous vous remercions, par avance, de bien vouloir réserver un bon accueil à l'agent recenseur que vous rencontrerez et vous remercions, également, de votre participation à ce recensement.

LISTE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

ENSEIGNES	DIRIGEANTS	ACTIVITÉS	ADRESSES	N° TÉL.
BAR DES SPORTS	Seropian Grégory	Bar - Tabac - Presse	1, Place Sainte-Anne	09 40 64 18 65
BOULANGERIE POULAIN	Poulain Jean-François	Boulangerie - Pâtisserie	7, Place Sainte-Anne	02 40 64 27 33
CAMPING DU CHEREAU	Leprince Paul	Camping	Chéreau	02 40 64 18 82
SARL CARVALHO PEREIRA		Ravalement de façades	La Fosse des Prés	02 51 74 07 85 06 09 34 76 12
	Delaunay Olivier	Menuiserie - Agencement		06 60 84 25 73
	Dousset Mickael	Plâtrier	La Hamoyère	06 22 73 91 59
EVAIN DOMINIQUE		Travaux publics	La Sauvageais	02 40 21 11 42
	Livet Jean-Yves	Livraison de fuel à domicile	Route de Nantes	02 40 64 27 47
GARAGE LIVET (RENAULT)	Barreau Anthony et Gantier Didier	Garage	33, route de Nantes	02 40 64 38 42
GARAGE BARRE LUC	Barré Luc	Garage	ZA l'Oisilière	02 40 64 28 12
GENTE POILANE SARL	Merlet Pierre-Yves	Menuiserie	La Blanchardais	02 40 64 20 82
GUILLOT CYRIL	Guillot Cyril	Entreprise peinture	La Blanchardais	02 40 64 50 39 06 76 54 17 56
B.A.O.T. EXPRESS	Gicquel Stéphane	Transport fret de proximité	13, La Pinellerie	06 06 78 49 31
POMPES FUNÈBRES GUITTENY	Guittény Jean-Louis	Pompes funèbres	4, rue du Four Banal	02 40 64 27 09
	Guittény Jean-Louis	Taxi - Transport malades assis - Scolaire	4, rue du Four Banal	02 40 64 27 09
PLAQU'ISO SARL	Descamps Jacques	Cloisons sèches - Enduits	La Simonais	02 40 64 10 69 06 12 27 80 84
LEAUTE LUDOVIC	Leaute Ludovic	Paysagiste	La Simonais	06 15 87 43 33
SARL FL3P	Fourni Pascal	Plaquiste - Isolation acoustique, phonique et thermique	21, La Blanchardais	02 40 64 22 43 06 98 00 22 43
LE LION D'OR	Prudhomme Michel	Restaurant	7, route de Paimbœuf	02 40 64 28 57 02 40 64 23 59
RETZ CREATIF	Seguineau Isabelle	Coiffeur	22 bis, rte de Paimbœuf	02 40 64 19 37
SOIZIC ESTHETIQUE	Mabileau Françoise	Esthétique à domicile	33 bis, route de Nantes	02 40 64 21 42 06 82 28 91 13
UTOPIA MUSICAL SHOW	Muccio Robert	Spectacles - Diners - Ma- riages - Séminaires	17, rue de l'Oisilière	02 40 64 11 90 06 82 28 91 13
CABINET INFIRMIER	Mondain Cécile et Livet Delphine	Soin infirmier	33, route de Nantes	06 48 69 35 56
	Legoux Frédéric, Babin Fanny et Gourdon Clarisse	Kinésithérapeute	8, route de Nantes	02 40 21 93 09
	Guibouin Cécilia	Chirurgien Dentiste	8, route de Nantes	02 40 21 91 35
	Mussat Patrick	Médecin	8, route de Nantes	02 40 64 24 93
MD MAÇONNERIE DE MATOS	Vila Cha Matos Filipe	Maçonnerie	La Morissais	06 31 52 21 80
	Chaveau Alexandre	Plombier et services	27, Le prépaud	06 61 30 69 34
CHAMBRES D'HÔTES	Riffault Cécile et Nicolas	Chambre d'hôtes	24, Le prépaud	06 85 55 15 87
LE JARDIN DES CIGOGNES	Baumard Marie et David	Chambre d'hôtes	9, route de Nantes	02 40 64 59 97 06 21 60 00 62



ÉLAGAGE : POUR LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT, MESSAGE D'ERDF

ERDF, concessionnaire des ouvrages de distribution d'électricité, doit veiller à assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité des ouvrages. L'élagage est une action d'entretien nécessaire pour remplir pleinement cette mission. En effet, les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent, dans certaines circonstances, devenir dangereuses, voire provoquer des incendies et des chutes de câbles et entraîner des accidents corporels graves. C'est pourquoi, chaque année ERDF réalise un programme d'élagage qui respecte l'équilibre entre trois contraintes : respect des distances de sécurité, respect de l'environnement et maîtrise des coûts.

Les droits et obligations pour le propriétaire : Le propriétaire doit laisser l'accès à la zone d'élagage. Les arbres situés dans la zone de servitude lui appartiennent, puisqu'une servitude ne le prive pas de son droit de propriété. Le propriétaire pourra réaliser les travaux lui-même à condition d'en avertir ERDF, qui lui donnera toutes les instructions et conseils utiles pour réaliser ses travaux de sécurité. En cas de chute d'arbre sur une ligne, le propriétaire en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF peut ainsi demander réparation des préjudices subis lorsque des tiers endommagent des ouvrages électriques de manière intentionnelle ou accidentelle.

Prise en charge de l'élagage :

Par ERDF, si la ligne est sur le domaine public et l'arbre également.

Par le propriétaire de l'arbre si celui-ci est sur le domaine privé tandis que la ligne est sur le domaine public.

Par ERDF si la ligne est sur le domaine privé et l'arbre également.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le plus vite possible le dépannage ERDF au 09 726 750 44

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

Mai - Juin 2013 > 2^e semestre 2013

NAISSANCES

HUSSON	Ambre	8, route de Paimbœuf	30/05/2013
NIZAN	Eline	17, Le Prépaud	12/06/2013
ROBERT	Gabriel	16, La Hamoyère	02/07/2013
HERY KOUKRA	Nicolas	4 bis, rue du Paradis	09/07/2013
PLANTIVE	Kalvin	La Brosse	27/07/2013
GANTIER	Ethan	La Morissais	28/07/2013
BARDET	Mathias	Les Cendrières	07/08/2013
GANTIER	Gabriel	7, Le Prépaud	17/08/2013
LE LOIR	Eden	8, rue Les Noël's	02/09/2013
GAUTIER	Nina	23, La Blanchardais	17/09/2013
CHARPENTIER	Léonie	12, La Brosse	09/11/2013
BIDON	Louise	27, rue de l'Oisilière	13/11/2013

DÉCÈS

HERY Yolande 27, route de Paimbœuf 26/06/2013

MARIAGES

CATHELINAIS Yannick et LE DEZ Corinne	le 6 juillet 2013	18, rte de Paimbœuf
GUILLOUX Brice et AMRANI Linda- Sabrina	le 31 août 2013	6, La Créfinais

PERMIS DE CONSTRUIRE

PEIGNET Olivier	La Rochette	maison individuelle
BASTONNIER-TEMPLIER	Rte du Pont de Bois	maison individuelle
Commune de VUE	La Pinellerie	local associatif
EURL JMG	Zac de la Croix Marteau	bâtiment artisanal
SEROPIAN Grégory	14, La Cailletais	garage
GRIAS - GUERIN	54 A, rte de Paimbœuf	maison individuelle
ROBERT - BREANT	16 La Hamoyère	extension maison

Extraits des délibérations du Conseil Municipal



TRAVAUX LOCAL FOOT

La Société MADERA a été retenue par le Conseil Municipal pour l'installation d'un nouveau « local foot ». **Le montant de cette opération est de 83 366,00 € HT.**

REFONDATION DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

La mairie a pris acte de la refondation de l'école de la république en affichant la déclaration des droits de l'homme et des citoyens et en apposant le drapeau et la devise de la république sur les façades des deux écoles.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE PRIVEE SAINTE-ANNE / CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement du contrat d'association avec l'école privée Sainte-Anne. Suivant le mode de calcul fixé en fonction des frais de fonctionnement engendrés par le nombre d'élèves fréquentant l'école du Tenu, les montants calculés pour la convention sont :

- 1 192,38 € pour les élèves en maternelle,
- 251,57 € pour les élèves en élémentaires.

ARCHIVES MUNICIPALES

Depuis le 12 décembre et pour une durée d'environ 2 mois ½, Monsieur Huerta procède au tri et à la réorganisation des archives municipales.

INFOS COMMUNAUTAIRES

REPRÉSENTATIVITE DES COMMUNES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La loi portant sur la réforme des collectivités territoriales instaure par voie de conséquence, de nouveaux principes en matière de répartition des sièges entre communes membres au sein du conseil communautaire.

31 conseillers communautaires répartis comme suit :

- 8 pour Sainte Pazanne ;
- 5 pour Port St Père et Rouans ;
- 4 pour Chéméré et Saint-Hilaire de Chaléons ;
- 3 pour Vue ;
- 2 pour Cheix en Retz.

MAISON DES JEUNES

La communauté de communes a validé le projet de la construction de la Maison des Jeunes qui sera située derrière la bibliothèque municipale.



Assistante sociale

Centre médico social de Sainte-Pazanne, 11 rue de l'auditoire. **Tél. 02 28 25 09 80.**

Conciliateur de justice : le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois de 14 h 15 à 17 h 15 à la maison d'accueil et d'informations sociales, allée Georges Sand au Pellerin.

Relais Assistantes Maternelles : tous les mardis de 10 h à 12 h dans la salle de l'accueil périscolaire. **Tél. 02 40 82 17 06.**

ADAR (aide à domicile des personnes âgées) : la responsable du secteur de Vue, Rouans et la Sicaudais est Christel Gry. Vous pouvez la joindre au **02 40 21 72 86** ou au **06 88 69 68 94**. L'antenne se situe à St-Père-en-Retz, 40 rue de Pornic.

Portage de repas à domicile

Service destiné aux + de 60 ans. Renseignement au **02 40 26 40 72.**

Retz'accueil : Retz'accueil est une « petite unité de vie » pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée. Elle a pour but de leur offrir un accueil et un accompagnement leur permettant de conserver leur autonomie, leur personnalité, leur histoire et leurs liens sociaux. Elle leur permet aussi de continuer à vivre chez elles. Elle peut enfin venir en aide aux familles pour éviter leur épuisement. Les personnes sont accueillies dans un lieu de vie accueillant, convivial et chaleureux. L'entrée se trouve boulevard des Régents à proximité du parking du centre hospitalier Loire-Vendée-Océan. Renseignement au **02 40 54 20 38.**

CLIC Pass'Agés (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) **0251 709337**. Le CLIC propose une permanence **le 3^e jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h à la Maison de Santé, 8, route de Nantes à Vue.**

Crystal d'Age d'Or

Association d'aide à domicile auprès des personnes dépendantes, des personnes âgées, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, des aidants. Renseignement au **02 51 70 52 41** ou **06 78 19 74 98.**

OPAH du Pays de Retz Atlantique

Profitez des aides financières pour faire des travaux dans l'ancien. Pour tout renseignement, vous pouvez contactez le Centre de l'Habitat au **02 40 44 99 64.**

ABEILLE Pays de Retz Atlantique

Une visite chez des amis, un rendez-vous chez le médecin, une balade à la plage... Appelez l'Abeille au **02 40 21 80 40.** *Les départs : mardi matin, mercredi matin et après-midi, jeudi matin et vendredi matin et après-midi.* **2 euros l'aller / 2 euros le retour.**

Transports LILA : Lila est un réseau de transport départemental facile d'accès, efficace, ouvert à tous et pratique **un tarif unique à 2 euros le trajet** (comprenant le car et la liaison tramway sur Nantes). Les horaires de la ligne 1 sont disponibles en mairie.

Recensement militaire : Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.

Mission Locale : Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus scolarisé. Vous recherchez une formation, un emploi. Vous souhaitez une aide, un conseil, une information... Des conseillers sont à votre écoute pour vos démarches, vos initiatives. Ils vous accompagnent dans votre orientation professionnelle, votre recherche d'emploi, votre vie quotidienne. Renseignements à la Maison des Associations, 1 rue de Bazouin, Sainte-Pazanne. La conseillère est Céline DELAUNAY-HUMEAU.

Essaims d'abeilles : L'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique récupère les essaims voyageurs sur le département : dans votre jardin, sur vos haies, arbres, appentis... Vous pouvez appeler le **06 28 28 82 93**. Ce service est gratuit.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la Maison de l'apiculture, 1 bis rue Fontaine des Baronnie, 44100 NANTES au 02 40 71 95 20. Seules les abeilles sont récupérées par les apiculteurs.

Prêt de restructuration sociale

Quand les remboursements d'emprunts deviennent trop lourds, pour les propriétaires ou accédants à la propriété, le prêt de restructuration sociale peut permettre un prêt unique de substitution et un étalement des remboursements. Pour toute information, service conseil logement **02 40 20 10 22** et sur **www.scl44.fr**

SNCF : La SNCF propose un service d'inscription en ligne sur le site **www.voyages-sncf.com** (*les cartes : famille nombreuses, jeunes, week-end, seniors, etc.*)



« FAIRE ÉQUIPE » pour relever les défis scientifiques

Cette année, les enfants de l'école « Sainte-Anne » travaillent sur le mouvement et vont devoir relever de véritables défis scientifiques en utilisant l'électricité, les engrenages, les leviers... Ils réaliseront, par la suite, des fiches techniques informatisées pour présenter leurs découvertes.



Pour cela, « FAIRE ÉQUIPE » est indispensable et les partenaires se sont déjà mis en place, à la plus grande joie des uns et des autres. Autour de jeux, de bricolages et de diverses réalisations, ils apprennent à se connaître, à s'approprier. Ils peuvent ainsi, petit à petit, découvrir leurs talents mutuels.



Ainsi parés, ils se préparent à devenir des génies de la technologie. La science ne demande qu'à grandir et, avec eux, elle va pouvoir s'épanouir !



Rendez-vous sur notre site
<http://vue-ecolesteanne.jimdo.com/>
pour suivre leurs aventures !

OGEC Ecole Sainte-Anne

*Au revoir 2013 et bienvenue 2014.***Que sera 2014 pour l'école Sainte-Anne ?**

2014 sera, tout d'abord, la première année de la nouvelle convention de forfait communal signée récemment avec la mairie. Un grand merci à Monsieur le Maire et à toute son équipe pour leur soutien.

2014 sera l'année de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires sur Vue. Mais de cela nous ne parlerons pas ... Tout sera fait avec la mairie pour mettre en place les meilleures dispositions pour nos enfants en fonction des règles de la loi et des aménagements proposés par la communauté de communes.

2014 sera une année de classe de mer pour les élèves de CM qui partent tous les deux ans à la Fontaine aux Bretons pour une semaine de découverte et de partage.

2014 sera, comme tous les ans, une année riche en organisations diverses et variées.

Alors à vos agendas pour noter et ne pas manquer :

- les séances de variétés les 22 et 29 mars ainsi que les 4 et 5 avril.
- la 62^e kermesse le jeudi 29 mai.
- la 6^e randonnée des cigognes le 22 juin.

2014 sera, si tout va bien, marquée par un défilé riche en chars. D'après certains bruits qui courent dans le marais veuzéen, il se pourrait, qu'outre les fringantes équipes de jeunes toujours aussi motivées, certains parents, non moins fringants et motivés, aient envie de tâter à nouveau de la papillote. Comme nous l'évoquions dans le dernier Point de Vue, c'est un bon moyen de faire découvrir les chars à nos enfants qui rappelons-le, seront les futurs jeunes du village puis les futurs parents. Laissons faire et venons compter les chars le prochain jeudi de l'ascension...

2014 devrait enfin être l'année de la réalisation de nouveaux travaux importants. Après avoir construit un nouveau bâtiment il y a quelques années, il est temps de rajeunir les anciens locaux de l'école Sainte-Anne. Au programme la construction d'un nouveau garage pour le matériel et surtout de nouveaux sanitaires dans la cour des grands. Les démarches administratives sont en cours. Si elles se déroulent sans encombre, nous espérons pouvoir faire les travaux pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2014.

Une année 2014 où l'ennui ne sera pas au programme des enfants, des parents et de tous les bénévoles. En espérant que le bilan 2014 sera identique aux quelques mots écrits ci-dessus avec des manifestations réussies récompensant le travail des bénévoles, avec un défilé riche en couleurs et avec des travaux réalisés pour améliorer les conditions d'accueil de nos enfants. Alors nous pourrons nous dire que l'année aura été bonne pour l'école.

Bonne année 2014 à tous.

École publique du Cenu

Une nouvelle année a démarré sur les chapeaux de roues. Il n'y a finalement pas eu d'ouverture d'une 5^e classe malgré tous les efforts des parents et le soutien de la mairie.

Il y a eu quelques changements...

M^{me} Thébaud est partie à Saint Jean de Boiseau. M^{me} Buffard (GS/CP), M^{me} Bombereau (CE1/CE2), et M^{me} Benserghin (TPS/PS/MS) sont restées. Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe : M^{me} Serenne les vendredis (CM1/CM2) et M^{me} Francisco la directrice (CM1/CM2).

L'équipe d'ATSEM reste inchangée : Nadège Robin et Stéphanie Voyau en TPS/PS/MS, Monique Bougie en GS/CP.

Nous avons deux Auxiliaires Vie Scolaire Individuels (AVSI) dans notre école, ainsi qu'un Emploi Avenir Professeur (EAP).

Les effectifs ont largement augmenté pendant les vacances : 109 élèves. Il y a 4 classes et les effectifs par classe oscillent entre 24 et 30.

Les services techniques ont installé des placards dans 2 classes ainsi que des rideaux. Nous avons par ailleurs été dotées d'une imprimante pour le bureau et notre parc informatique a lui aussi augmenté. Nous souhaitons remercier vivement **la mairie et les services techniques** pour tous ces investissements et ces travaux qui nous assurent des conditions de fonctionnement tout à fait satisfaisantes sur le plan matériel ainsi que pour la prise en compte de nos demandes.

Nous tenons également à remercier les parents d'élèves de l'**APE**. Leur investissement dans de multiples actions en faveur de l'école, leur écoute de l'équipe enseignante et les aides qu'ils apportent sur le plan financier et humain permettent de concrétiser nos différents projets.

Différentes actions seront menées par l'APE tout au long de l'année (vente de chocolats, marché de Noël, bourse aux jouets, carnaval...) Nous espérons avoir le plus grand nombre de participants afin d'en faire profiter nos élèves et vos enfants.

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont tenues le 11 octobre. Merci à tous les parents pour leur participation. Les **parents élus sont** : M. Bidon, M^{me} Séropian, M^{me} Pilet et M^{me} Gicquel et leurs remplaçantes M^{me} Moreau et M^{me} Goossens.

Nous les remercions chaleureusement d'accepter de donner de leur temps pour le bon fonctionnement de l'école.

Les élèves des cycles 2 et 3 doivent eux aussi élire leurs représentants. Ils devront transmettre pour le conseil d'école du mois de juin 2014 les questions, les problèmes ou les besoins des élèves.

Les projets pédagogiques de l'année se mettent progressivement en place :

- l'intervention de deux parents d'élèves pompiers pour une initiation aux gestes de premiers secours,
- 2 sorties au cinéma de La Montagne pour chaque niveau,
- l'intervention de M. Stevenin intervenant spécialisé de Musique et Danse qui débutera dès mars,
- un travail de chant choral avec une participation aux rencontres chorales,
- un échange entre la classe de M^{me} Buffard et celle de M^{me} Thébaud qui aboutira à de nombreuses rencontres entre leurs deux classes,
- un cycle piscine pour les élèves de la GS au CM2 qui débutera en décembre.

D'autres projets verront le jour tout au long de cette année scolaire.

Un grand merci pour le soutien que vous avez apporté à l'école et que, nous en sommes sûres, vous ne manquerez pas d'apporter tout au long de l'année.

Merci et d'ores et déjà : passez de très belles fêtes de fin d'année.

L'équipe enseignante

SPORT ET RYTHMES



L'association SPORT et RYTHMES essaie de diversifier ses activités pour satisfaire un plus grand nombre de personnes. A ce jour, nous avons 90 personnes inscrites dans ces 4 disciplines :

↳ **GYM DYNAMIQUE** : le mardi de 20 h 15 à 21 h 15
le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45

Renforcement musculaire : body band, ballons, bâtons, lests, élastiques, etc.

- **Le renforcement musculaire** est un travail intelligent qui ne cherche ni la performance ni le travail « en force » mais une réflexion sur la bonne santé, les bonnes attitudes, les placements, afin de mieux vivre sans douleur ni tension.
Entretien des muscles, les développer dans l'harmonie, le mieux-être ; se muscler pour mieux se tenir et protéger ses articulations, ses tendons, entretenir sa souplesse.
- **Step, L.I.A** vont favoriser en plus le travail cardio-vasculaire, développer la concentration et la coordination. Enfin, tout cela pour être bien dans son corps et dans sa tête.

↳ **GYM DOUCE** : le mardi de 10 h 30 à 11 h 30

C'est aussi du renforcement musculaire mais plus en profondeur ;

- L'entretien de la souplesse,
- La mobilisation des articulations avec des étirements,
- Travail sur l'équilibre, la coordination et aussi la posture.
Tout ce travail se fait en douceur, efficacité, bonne humeur et s'adresse à tous les âges.

Ces diverses disciplines requièrent une régularité si l'on veut progresser, exécuter les exercices avec plus d'aisance et de plaisir.

↳ **SOPHROLOGIE** : le mercredi de 20 h 00 à 20 h 45

Technique de relaxation s'appuyant sur la respiration, un moment où l'on se concentre sur soi, une recherche de bien-être qui aide à positiver et à relativiser.

↳ **MARCHE NORDIQUE** : le mercredi de 9 h 30 à 10 h 45
et de 18 h 30 à 19 h 45
le vendredi de 19 h 00 à 20 h 15

Discipline idéale pour se mettre ou se remettre au sport. Elle s'adresse :

- aux personnes qui souhaitent se dépenser en douceur et pratiquer un sport d'endurance,
- aux sportifs qui recherchent un entraînement supplémentaire,
- aux personnes en surpoids qui recherchent un moyen de perdre du poids sans s'épuiser,
- aux convalescents et personnes en rééducation,
- enfin à toute personne voulant marcher avec 2 bâtons, une bonne paire de chaussures et une lampe frontale pour éclairer la campagne en hiver.

C'est un sport convivial à pratiquer en toute saison.



Pour la survie de notre association, il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

**Contacts : 02 40 64 25 51
02 40 64 29 86**

ACCA CHASSE



Avec 54 adhérents et 2 adhérentes pour la saison 2013-2014, l'Association Communale de Chasse Agréée de Vue se porte bien. La chasse est trop souvent perçue comme se limitant à tirer sur du gibier mais cette passion qui rassemble les hommes et les femmes qui font partie de l'ACCA de Vue va bien au-delà.

Dans l'acte de chasse lui-même, le tir n'est que la conclusion logique du travail du chien et du chasseur pour trouver le gibier et l'approcher dans des conditions favorables. Les chasseurs jouent également un rôle important pour préserver la qualité du milieu naturel. L'ACCA participe ainsi à la gestion du territoire au travers de différentes actions visant à préserver la richesse de la faune et de la flore sauvage tout en assurant la régulation nécessaire pour limiter la prolifération de certaines espèces. En particulier, la lutte contre les espèces nuisibles ou envahissantes (ragondins, renards, etc.) est un domaine dans lequel les chasseurs sont actifs.

Pour s'inscrire à l'examen du permis de chasse, l'âge légal minimum est de 16 ans. Cependant, il est possible de débiter à partir de 15 ans en chasse accompagnée. La chasse accompagnée permet de chasser, avec une arme pour deux, dès l'âge de 15 ans et gratuitement pendant un an après une formation pratique élémentaire aux côtés d'un parrain détenteur du permis de chasser depuis plus de 5 ans.

Parmi ses adhérents, l'association compte quelques chasseurs à l'arc. Ce mode de chasse, officiellement autorisé en France depuis 1995, se développe un peu plus chaque année. C'est un mode de chasse particulièrement adapté à la lutte contre les ragondins mais qui permet également, à condition d'être bien entraîné, de chasser le lapin, le sanglier, ou le gibier à plume.

L'ACCA envisage d'organiser des matinées destinées à présenter la chasse et ses différents aspects afin de mieux faire connaître l'association aux personnes intéressées ou simplement curieuses. Vous pouvez également nous contacter si vous désirez accompagner un chasseur à l'arc pour une sortie ce qui sera l'occasion de découvrir de manière privilégiée ce mode de chasse.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Rémy Delaunay au 06 78 39 81 97.

NOUVEAU BUREAU

- DELAUNAY Rémy, Président
- ROZEN Martial, Vice Président
- GOUARD Vincent, Secrétaire
- DELAUNAY Jocelyn, Trésorier

MOTO CLUB



Le moto-cross est souvent décrié, mais c'est pourtant un sport à part entière. Il nécessite de grandes qualités physiques et sportives. Il développe également l'esprit de compétition, qui bien encadré devient une qualité. Les motos, toujours plus performantes, nécessitent elles aussi de bonnes connaissances techniques. Les courses organisées rassemblent toujours des passionnés, mais aussi les habitants d'une commune ou d'une région qui viennent encourager les pilotes connus ou moins connus. Le moto cross de Vue est devenu au fil des années presque une institution, soutenu par le maire de la commune M. HUS, les commerçants et bien entendu les habitants qui œuvrent en bénévoles durant les préparatifs, et durant la course. Le bureau élu à l'unanimité, (Jean François TOURMEAU Président, Stéphane MONNIER Vice-Président, Katia MONNIER Secrétaire, Laetitia THABARD, Daniel LOGE Trésoriers, Thierry ALZON, Franck BROSSARD, Christian THUILIER, Responsables terrain, Philippe GOUY et Yannick PARRE Responsables intendance, Thierry LEGOFFE Responsables sécurité, et bien entendu Brice SASMAYOUX Responsable de l'Ecole de Conduite), dynamique et volontaire, est constitué



À VOS ARCHIVES !!!

VUE SUR LE MARAIS

L'association d'histoire locale redémarre avec une nouvelle dynamique et des projets concrets pour les années qui viennent. Le gros travail généalogique opéré depuis quelques années a permis d'entrevoir les grandes lignes de l'histoire démographique, ô combien mouvementée, de notre commune, maintenant il nous reste à faire le lien avec le quotidien des habitants.

L'actualité nationale, avec la commémoration de la première guerre mondiale, qui aura endeuillé et meurtri durablement tant de familles, va permettre la mise en évidence des trésors cachés au fond de la mémoire collective.

Une étude minutieuse concernant les viduens morts pour la France au cours de ce conflit vous sera présentée au cours de cette année car on ne dénombre pas moins de 130 mobilisés sur notre commune dont 44 ne reviendront pas. De plus nous aurons l'occasion de suivre le parcours d'un combattant habitant le bourg de Vue via sa correspondance avec sa tendre et chère épouse, ce qui permettra en filigrane d'aborder les peurs et les espoirs qui tenaillaient les familles sur le front comme à l'arrière.

C'est là que tout un chacun peut commencer à contribuer à la mise en place d'un fond d'archives consacrées à notre chère et belle commune de Vue : En effet, si des habitants souhaitent prêter des originaux de cartes postales ou divers papiers reflétant la vie d'antan, nous nous engageons à les copier et à les rendre immédiatement à leur propriétaire, quelle que soit la période car tout peut se révéler finalement intéressant.

Toutes les bonnes volontés sont aussi conviées à rejoindre notre petit groupe de passionnés qui se réunit actuellement chaque lundi matin à la mairie mais qui proposera aussi des séances de travail sur d'autres créneaux si vous le souhaitez.

C'est donc un véritable appel à la population que nous lançons ici car il va nous falloir reconstituer une base documentaire afin que chacun puisse avoir accès à la richesse de l'histoire de notre commune.

Bon à savoir : L'assemblée générale de Vue sur le Marais aura lieu le samedi 5 avril 2014.

Contacts : Tous les lundis de 9 h 00 à 12 h 00 pendant la permanence
 ou au 06 79 78 40 27 (Secrétaire), au 02 40 64 18 66 (Vice-Président)
 ou bien au 02 40 64 26 46 (Trésorière).



pour moitié de pilotes motos participant aux courses de championnat départementaux ou régionaux, et de parents de coureurs. L'ensemble des membres du club ont à cœur de réussir de belles compétitions qui on le souhaite accueilleront un public nombreux.

Après 33 ans d'existence, le club de moto-cross est toujours le plus important (en nombre d'adhérents) de Loire Atlantique. Aujourd'hui le club compte 160 licenciés et développe depuis 7 années l'école de pilotage qui reçoit 50 jeunes pilotes encadrés par des moniteurs du MC Vue ; le responsable actuel de cette belle réussite est Brice SASMAYOUX.



De la part de toute l'équipe du MC Vue, nous remercions la Municipalité de Vue, l'ensemble des bénévoles toujours présents, les riverains, les commerçants et les personnes qui directement ou indirectement aident à la préparation de cette grande manifestation sportive.

Vous pouvez retrouver toutes les activités du Moto Club de Vue sur le site www.mcvue.com ou nous encourager par email à mcvue@mcvue.com

Cordialement,
Jean François TOURMEAU



ENTENTE SPORTIVE DES MARAIS

Début de saison intéressante pour les seniors de l'ESM. L'arrivée de nouveaux joueurs nous a permis de créer une troisième équipe. Après un coup d'éclat en coupe de France en éliminant MONTOIR (4 divisions au-dessus) l'équipe A se retrouve à la 2^e place en championnat.

L'équipe B elle aussi se place en haut de tableau (1^{ère}) après avoir rivalisée et tenu la dragée haute à plusieurs équipes fanions voisines. Après les montées de la saison dernière c'est plus qu'honorable. C'est un peu plus dur pour la troisième équipe, tributaire des blessures et absences du groupe des seniors mais nous restons confiants.

Chez les jeunes, nous enregistrons une petite baisse de licenciés, une entente a été créée avec nos voisins de FROSSAY et SAINT-VIAUD pour permettre de former une équipe U15 et 2 équipes U18. Pour les plus jeunes tout se passe bien en ce début de saison. Un grand merci à tous nos éducateurs bénévoles qui donnent beaucoup de leurs temps pour s'occuper de nos petits amoureux du ballon rond.

**En fin de saison est prévu de fêter les 20 ans du club
sur trois jours, en même temps que les tournois de sixte seniors.**

Le traditionnel tournoi en salle est prévu en **fin d'année 2013 à ROUANS**.

La galette des rois vous attend **le 26 janvier à VUE**.

Petit (ou gros) bémol : nous cherchons activement de nouveaux membres pour le C A. En fin de saison, nous enregistrerons au moins 4 départs. Avec 8 membres restant ce n'est pas gérable et sans nouvelles têtes le club est en danger. Pour info nous ne sommes que 2 de VUE, les gens de la commune n'aimeraient-ils pas s'investir ???



Merci à la Mairie pour les travaux effectués et en cours au stade la Pinellerie.

La salle (50 m²) permettra de nous réunir et de recevoir dans de meilleures conditions.

Le bureau

LE NID DES CIGOGNES

Les multiples activités ont repris à l'association « Le Nid des cigognes » : on chante, on lit et on bouge. Nous nous rencontrons tous les mardis matins entre assistantes maternelles et aussi quelques mamans. Nous pouvons ainsi échanger, proposer des activités telles que, pâte à modeler, peinture, créativité sur les feuilles d'automne et bien sûr la motricité.

Le 19 octobre nous avons organisé notre loto annuel, un bon après-midi festif. Le Père Noël est venu le 10 décembre.

Nous vous souhaitons à tous : **une bonne et heureuse année !**



VARIETES DE VUE

Imaginez un monde où se côtoieraient sketches, danses, medleys et autres fantaisies scéniques. Un lieu où vous pourriez rire mais qui pourrait aussi vous arracher quelques larmes.

Cet endroit existe, les artistes qui le composent aussi. Retrouvez la Troupe Sainte-Anne de VUE pour une nouvelle saison de séances de variété **les samedis 22, 29 mars et 5 avril 2014** ainsi que **le vendredi 4 avril 2014** à la salle de la Cour du Pain à FROSSAY.

Pour tout renseignement : [troupe Sainte-Anne@laposte.net](mailto:troupesainteanne@laposte.net)

COMITE DES FETES

L'année 2013 s'est achevée avec la Journée du Vélo : en matinée, une randonnée VTT où plus de 200 adeptes ont arpenté les routes et chemins des communes environnantes. Dès 14 heures a eu lieu un cyclo-cross, avec l'aide de l'UCNA (Union Cycliste Nantes Atlantique). Pour cette première édition, le parcours très physique avec des ornières pour les coureurs a permis d'offrir un beau spectacle. Cette manifestation clôture ainsi toute une série d'animations qui ont pu être réalisées grâce au précieux concours de notre section des "Chemins Creux" et de nombreux bénévoles.



Ainsi, nous avons pu organiser :

- ↳ le traditionnel concours de belote qui a connu son succès habituel
- ↳ la randonnée pédestre des "Ch'mins Creux »
- ↳ une journée de sport, avec une course de brouettes le matin et l'après-midi, une démonstration de voiturettes avec "les Fous Roulants", qui ont émerveillé un public familial
- ↳ la randonnée "des Crêpes" qui, l'été en fin de journée, attire toujours de nombreux adeptes
- ↳ un cyclo-cross, une découverte pour une majeure partie d'entre nous
- ↳ les illuminations de notre bourg

Nous espérons ainsi contribuer suivant nos moyens au dynamisme de la commune.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES SE TIENDRA
LE VENDREDI 17 JANVIER 2014 À 20 H 30 À LA SALLE MUNICIPALE.

Manifestations envisagées pour 2014 :

- ↳ **16 mars** : concours de belote
- ↳ **1^{er} juin** : randonnée pédestre des "Chemins Creux"
- ↳ **3 août** : "Rando des Crêpes"
- ↳ **14 septembre** : une rencontre inter-villages ou inter-associatives est au programme
- ↳ **octobre ou novembre** : "La Journée du Vélo" avec rando et cyclo-cross

Cette nouvelle année demandera donc une mobilisation importante de notre part et c'est l'occasion de faire un appel à tous ceux et celles qui seraient disposés à venir intégrer le Comité des Fêtes et nous apporter leurs suggestions... Rendez-vous leur est donné à la prochaine Assemblée Générale.

Nous ne manquerons pas également de remercier très sincèrement les bénévoles qui contribuent à la réussite de nos manifestations ainsi que la municipalité, les artisans et commerçants qui chacun à sa façon nous apporte un soutien indispensable.

LE COMITÉ DES FÊTES VOUS SOUHAITE JOYEUSES FÊTES À TOUTES ET À TOUS.

Pour contacter le Comité, un numéro : le **07 80 05 39 16**

Pour suivre nos activités : <http://comitedesfetesvue.over-blog.fr>

LES CHEMINS CREUX

Cette année, nous avons commencé par la fabrication de 6 tables qui serviront pour nos randonnées et au Comité des Fêtes.

Les randos ont été un succès : la Rando des chemins Creux : 256 marcheurs, la rando des crêpes : 310 marcheurs, la rando VTT du 13 octobre : 210 VTT.

Programme 2014 >>>> Rando des chemins creux : **1^{er} juin**
Rando des crêpes : **2 août**
Rando VTT : **octobre ou novembre**

Toute l'équipe des Chemins Creux vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



ASSOCIATION HIRONDELLE

Tu es curieux de Nature ? Tu aimes l'observer au fil des saisons ?

Alors si tu as entre 6 et 12 ans et que tu souhaites apprendre à « Connaître et Protéger la Nature », rejoins vite le Club CPN de Vue.

Julie, l'animatrice de l'Association Hironnelle, te fera découvrir la Nature près de chez toi et t'apprendra à la protéger...

Un samedi par mois, de 10h à 12h - Tarif : 60€ l'année/enfant

Inscriptions et renseignements au **02 51 74 02 62**

Association Hironnelle - 4, rue de Verdun - Le Clion sur Mer - 44210 Pornic

Tél. 02 51 74 02 62 - asso.hironnelle@wanadoo.fr et <http://associationhironnelle.fr>

DON DU SANG



Une mobilisation soutenue pour répondre à l'augmentation des besoins. La consommation de concentré de globules rouges, issus de dons de sang total a augmenté 2,7%. L'Établissement Français du Sang (EFS), en lien avec les associations de donneurs de sang bénévoles, a su répondre aux besoins des patients.

Au service du progrès médical : un acteur de santé publique indispensable. Depuis 2000, l'EFS est l'opérateur unique de la transfusion sanguine en France.

Placé sous la tutelle du ministère de la santé, il est présent sur l'ensemble de territoire. Chaque année les dons de sang permettent de soigner un million de malades.

L'EFS c'est aussi :

- le premier laboratoire de biologie médicale de France,
- 20 laboratoires de recherche en partenariat avec les universités, l'INSERM, le CNRS, les CHU, et les entreprises de biotechnologie,
- un réseau de soins avec 88 centres de santé pratiquant des actes de médecine,
- une mobilisation forte :
 - 1 708 541 donneurs de sang
 - 348 168 nouveaux donneurs de sang
 - 3 104 295 dons de sang - 1 million de personnes soignées
 - 40 000 collectes mobiles
- une institution, un réseau de proximité,
- 17 établissements de transfusion sanguine, dont 3 en outre-mer,
- 153 sites,
- 2 750 associations bénévoles,
- 1 900 hôpitaux et cliniques (approvisionnés en produits sanguins labiles),
- 88 centres de santé,
- des équipes engagées pour sauver des vies,
- 9 844 collaborateurs - 74% du personnel fait partie du « CŒUR de METIER - 750 000 adhérents à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB),
- activités associées :
 - 15 391 nouveaux donneurs de moëlle osseuse inscrits
 - 5 627 unités de sang placentaire inscrites par l'EFS dans le registre France Greffe de Moëlle
 - 8 banques de sang placentaire
 - 53 maternités partenaires.

Renforcer le don du sang : Dans une phase d'augmentation des besoins en produits sanguins, le recrutement et la fidélisation des donneurs en milieu urbain sont devenus des enjeux majeurs pour l'EFS Pays de la Loire. Les sites fixes de prélèvements de la région sont au cœur d'une nouvelle stratégie de développement du don. Devenez donneur de sang, les malades ont besoin de vous.

Merci d'avance pour votre précieuse aide. Les malades vous remercient

Pour tous renseignements : collecte de sang NANTES Tél. : 02 40 12 33 00

Site de la Mairie www.mairie-vue.fr et www.dondusang.net

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2014.

Monique Houdou

Prochaine collecte :
salle des loisirs à ROUANS -
lundi 24 février 2014

LE CRI

L'AUTOROUTE PARIS-PAIMBOEUF PASSE TOUJOURS PAR VUE !!!!!

La fameuse « Route nationale 23 », ancien axe principal menant de Paimbœuf à Paris et véritable autoroute pour l'époque, traverse toujours et encore notre commune de part en part sans être déviée.

Petit historique qui prêterait à rire si nous n'avions pourtant pas toutes les bonnes raisons d'en pleurer :

Monsieur De Charnacé, maire de Vue et député d'avant-guerre, revient de Paris avec l'engagement de la Présidence du conseil que Vue sera déviée par le nord, dans les marais...

Le maire et aussi notaire de la commune, Maître Leduc accueillait les nouveaux habitants dans les années 60 en affirmant que la déviation serait réalisée dans deux ou trois ans...

Dans les années 80 et 90, un petit groupe se mobilise pour faire bouger les choses, c'est peine perdue car il y a des freins de toutes sortes (sauf aux véhicules qui ne les utilisent pas trop en traversant notre agglomération...), les esprits ne sont pas encore prêts et pourtant il y a déjà eu de nombreuses victimes tout au long de ces années.

Début 2001, les accidents mortels à répétition, un flux de véhicules qui ne cesse d'augmenter, une absence totale de dispositifs de sécurité, justifient la création d'un collectif citoyen intercommunal pour qu'enfin les choses changent, que la RD 723 soit sécurisée et qu'enfin le dossier de la déviation de Vue soit véritablement pris en considération.

Après 10 années de lutte, de pression et de communication pour que ça avance, voici les résultats :

- l'axe la Montagne-Cheix en Retz est enfin sécurisé,
- les écoles bénéficient enfin d'un traitement particulier pour faciliter les accès,
- une étude véritable a été mise en œuvre pour que la déviation sorte de terre... un jour...

Mais, car il y a un mais :

La déviation qui devait démarrer en 2008 et être livrée en 2012 n'est toujours qu'un vœu pieu. Les promesses effectuées la main sur le cœur par les plus hautes autorités du département n'ont jamais été tenues faute d'un suivi efficace et pragmatique du dossier.

Entre la découverte d'un dossier technique totalement vide en 2008 et la visite fin 2012 de l'ancien vice-président départemental en charge des routes (et actuel député en nord-Loire) qui nous invitait à créer des pistes cyclables dans le bourg, on comprend mieux pourquoi les travaux sont sans cesse repoussés.

Bien sûr trois ouvrages d'art sont sortis de terre, bien sûr un calendrier prévisionnel est effectivement prévu et on ressent bien que le projet est en route, mais on voit bien aussi que tout avance à minima, que les délais s'étirent de plus en plus et qu'on n'en voit plus le bout...

Pendant ce temps-là, le trafic est de plus en plus dense, les poids-lourds de plus en plus nombreux, les situations accidentogènes de plus en plus fréquentes : feux rouges grillés, voitures sur le toit, dispositifs de sécurité défoncés tout comme les barrières de protection...

Alors que pouvons-nous faire et que devons-nous faire pour que la déviation aboutisse ?

Rester vigilant sur les délais, être présent pour solliciter des décideurs des actes plutôt que des promesses, faire des demandes compensatoires pour limiter les nuisances quotidiennes.

Pour ça, il nous faut nous mobiliser, quitte à investir dans un bonnet rouge...

Pour plus d'infos : pascal.rabevolo@wanadoo.fr ou contacter le **06 49 22 88 45**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La cérémonie des vœux du Conseil communautaire se tiendra **le jeudi 23 janvier 2014 à 18 h 30 salle Ellipse à CHEMERE**. Les habitants de la Communauté de communes sont invités à ce moment convivial d'échange et d'information sur les actions de la Communauté de communes.



ANIMATION JEUNESSE

ÇA BOUGE TOUJOURS...

La nouvelle maison des jeunes de Vue est en construction. Cependant jusqu'à fin juin 2014, Mikaël accueillera les jeunes au centre périscolaire (derrière la mairie) ou autres salles municipales selon les activités prévues. **Demandez le programme à l'animateur !**

Modifications des horaires d'accueil des jeunes (11-18 ans) :

EN PÉRIODES SCOLAIRES

Le samedi :

- de 10 h 00 à 12 h 00 : ateliers sportifs, dans la salle de sports de Rouans (Inscription auprès de Mikaël).
- de 13 h 30 à 18 h 00 : accueils libres au centre périscolaire de la commune (situé derrière la mairie).

PENDANT LES VACANCES

- Horaires et lieux définis selon le programme d'activités proposées.

INFOS PROGRAMME DES VACANCES

Les prochaines vacances auront lieu du 3 au 16 mars 2014.

Le programme d'activités sera disponible dans les maisons des jeunes et à la mairie à partir du 10 février. Les inscriptions auront lieu à la salle des loisirs de Rouans le samedi 15 février 2014.

AUTRES PROJETS EN COURS, AU NORD DU TERRITOIRE, POUR LES JEUNES...

- Projet « radio » à Cheix,
- Projet « séjour moto cross » à Vue,
- Ouverture d'une maison des jeunes à Vue pour l'été 2014 !

Pour plus d'informations contactez **Mikaël au 06 08 34 38 87**



MISSION LOCALE



Une association de proximité pour accompagner les jeunes.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ A 10 ANS.

Elle a pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les 16-25 ans du territoire qui sont sortis du système scolaire :

- sur le plan professionnel : orientation, formation, emploi
- sur le plan personnel : logement, santé, mobilité

Vous pouvez donc venir nous rencontrer.

Après avoir fait le point sur votre situation actuelle, sur vos besoins et vos envies, un conseiller déterminera avec vous l'accompagnement le plus adapté afin de répondre au mieux à vos attentes. Depuis janvier 2013, vous êtes 13 jeunes de VUE à nous faire confiance, dont 5 pour la 1^{re} fois.

Céline DELAUNAY HUMEAU vous reçoit sur rendez-vous à SAINTE PAZANNE. Alors, n'hésitez plus : contactez-nous au 02 40 02 38 45.

Siège : 4, rue Alexandre Riou - 44 270 MACHECOUL
Tél. 02 40 02 38 45 - Fax 02 40 04 06 96 - contact@mlpaysretz.com

Six antennes : **MACHECOUL** : MAISON DE PAYS ET DE L'ECONOMIE • **LEGE** : COMMUNAUTE DE COMMUNES • **PORNIC** : INSERETZ • **SAINTE-BREVIN-LES-PINS** : GUICHET UNIQUE EMPLOI • **SAINTE PAZANNE** : MAISON DES ASSOCIATIONS • **SAINTE-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU** : RESIDENCE DES JEUNES TRAVAILLEURS

JANVIER 2014

Dimanche 12 janvier

Vœux de la municipalité à 10 h 45 – Salle municipale

Vendredi 17 janvier

Assemblée générale du Comité des Fêtes à 20 h 30 – Salle municipale

Jeudi 23 janvier

Vœux communautaires à 18 h 30 – Salle Ellipse à CHEMERE

FEVRIER 2014

Lundi 24 février

Collecte de sang – Salle des Loisirs à ROUANS

MARS 2014

Dimanche 16 mars

Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes – Salle municipale

Samedis 22 et 29 mars

Séances de variétés – Salle de la Cour du Pain à FROSSAY

Dimanches 23 et 30 mars

Elections des conseils municipaux et des conseillers communautaires

AVRIL 2014

Vendredi 04 avril

Séances de variétés – Salle de la Cour du Pain à FROSSAY

Samedi 05 avril

Séances de variétés – Salle de la Cour du Pain à FROSSAY

Samedi 05 avril

Assemblée générale VUE sur le Marais – Salle municipale

MAI 2014

Dimanche 25 mai

Elections européennes

Jeudi 29 mai

Kermesse de l'Ecole Sainte-Anne

JUIN 2013

Dimanche 1^{er} juin

Rando des Ch'mins Creux

Dimanche 22 juin

6^e randonnée des Cigognes



LE BOURG

Bulletin municipal d'information
Mairie de Vue – 3, place Sainte-Anne
Tél. 02 40 64 28 34 – Fax 02 40 64 15 60
e-mail : mairiedevue@wanadoo.fr
Site : www.mairie-vue.fr

Mise en page : Sylvanie Payen-Sire • 06 64 71 44 68
Impression : OFFSET5 • 02 51 94 79 14
Édité à 750 exemplaires



L'AGGLOMÉRATION



La Brosse



Allée de la Blanchardais



Route de Paimbœuf



La Noé Gallet - Le Galfour - La Blanchardais



La Simonais



Lotissement de la Tournerie

Mairie de Vue

3 Place Sainte-Anne - 44640 VUE
Tél. 02 40 64 28 34 - Fax 02 40 64 15 60
mairiedevue@wanadoo.fr
www.mairie-vue.fr